

Rennes, le 7 février 2024

Glissement de terrain sur la RD 168 : Réouverture de la voie lente ce vendredi 9 février

Dans la nuit du jeudi 25 au vendredi 26 janvier 2024, un glissement de terrain s'est produit sur la RD168, après le barrage de la Rance, dans le sens Saint Malo – Dinard imposant la fermeture de la voie lente. Après avoir sécurisé la zone, un premier diagnostic du talus a été réalisé en fin de semaine dernière par un technicien spécialisé.

Les résultats indiquent que le talus ne présente pas visuellement de fissures laissant penser à de nouveaux éboulements importants. Face à cette première analyse rassurante, le Département d'Ille-et-Vilaine a décidé **la réouverture des deux voies de circulation de la RD 168 pour les véhicules et les vélos à compter de ce vendredi 9 février.**

Pour protéger la route d'éventuelles chutes de pierre, un dispositif de retenue provisoire sera installé dans la nuit de jeudi à vendredi de cette semaine par les services du Département, sous fermeture totale de la route dans le sens Saint-Malo - Dinard.

Une expertise plus complète est en cours de réalisation pour définir les suites à donner afin de conforter définitivement le talus.